



La filière drone en Nouvelle-Aquitaine, une région arrimée à l'industrie de l'armement

La guerre se fabrique près de chez nous

***Sophie Duval, Tony Fortin,
François Gaboreau et Dominique Mathieu-Vérité***

Sommaire

Les drones et l'armement	3
Les entreprises d'armement	6
Une région militarisée	10
Agir ensemble, c'est possible	17



Conditions de partage

Vous devez citer l'étude, intégrer un lien vers notre site internet (<https://www.obsarm.info>).

Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Observatoire des armements vous soutienne ou que nous soutenons la façon dont vous avez utilisé notre étude.

Dans le cas où vous effectuez des changements ou créez à partir des éléments composant l'étude originale, veuillez nous en demander l'autorisation.

Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette étude, ni de tout ou partie des éléments la composant.

Rédaction : Sophie Duval, Tony Fortin,
François Gaboreau et Dominique Mathieu-Vérité
Directeur de publication : Patrice Bouveret
Relecture : Jean-Michel Lacroûte & Dominique Mejsnerowski
Coordination et mise en page : Sayat Topuzogullari
Dépôt légal : octobre 2026 - 1^{ère} édition
Imprimé par nos soins à Lyon

Créé en 1984 à Lyon, sous le nom de Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits (CDRPC), l'Observatoire des armements a pour objectif d'étayer les travaux de la société civile sur les questions de défense et de sécurité et ce, dans la perspective d'une démilitarisation.

L'Observatoire des armements est :

- un centre d'expertise et d'information indépendant à travers notamment ses études, son site Internet et la lettre d'information *Damoclès*,
- un outil pour la médiation et l'action dans le cadre de campagnes d'opinion et de plaidoyers auprès des élu-es et des autorités publiques.

L'Observatoire travaille sur deux axes prioritaires :

- les transferts et l'industrie d'armement, pour renforcer leur contrôle démocratique ;
- les armes nucléaires et leurs conséquences, en vue de leur élimination et pour la vérité et la justice en faveur des victimes des explosions nucléaires françaises.

La documentation comprend environ 6 000 ouvrages, une centaine d'abonnements à des revues, des dossiers thématiques ainsi que des archives des mouvements de paix (affiches, bulletins internes).

Il s'inscrit dans les objectifs de l'ONU de réduction de la place de la militarisation dans les relations internationales (article 26 de la Charte) et de soutien aux mouvements de résistance à la guerre.

L'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable – pour la société civile, les médias et les responsables politiques – sur les questions de sécurité et de désarmement.

Observatoire des armements / CDRPC
187, montée de Choulans 69005 Lyon
+33 04 78 36 93 03

Courriel électronique : relais@obsarm.info
Site internet : <https://www.obsarm.info>
Médias sociaux : @obsarm

Les drones et l'armement, choyés par le conseil régional

La Gironde : son littoral attrayant, son vignoble riche de diversité, son industrie de l'armement.

Avenir problématique pour le littoral menacé par le réchauffement climatique, bien sombre pour le vignoble en pleine crise existentielle... mais – ouf ! – radieux pour l'industrie de l'armement dont les fleurs mortifères ont trouvé sur les terres girondines un sol fertile propice à leur épanouissement.

Dans ce bouquet florissant, où se côtoient, entre autres, avions de combat, missiles, dissuasion nucléaire, cyberdéfense, une petite pousse a grandi et forcé à tel point que, épaulée par l'IA, elle est en train de révolutionner les pratiques guerrières.

Dénommé « drone » (faux-bourdon en français) par les anglo-saxons en raison de la similitude de son bourdonnement avec celui de l'abeille mâle lorsqu'il est en vol, le petit engin télécommandé a retenu notre attention en raison de ses deux visages. L'un rassurant, un « drone qui rit », associé aux spectacles pyrotechniques, aux prises de vue aériennes, aux livraisons rapides, à l'agriculture du futur, à la lutte contre les incendies. L'autre nettement plus inquiétant, un « drone qui pleure », utilisé pour surveiller les populations, larguer des bombes, effectuer des ciblage personnalisés, espionner, etc.

La liste est longue, effrayante, comme en témoignent les usages en Ukraine, à Gaza et au Liban. Les dirigeants politiques et militaires, tout comme les marchands de canons peuvent se frotter les mains.

Les conflits armés sont propices aux avancées technologiques

Les conflits armés étant propices aux avancées technologiques, les deux guerres mondiales du XX^e siècle ont été profitables au développement de l'engin. Il a continué à se perfectionner entre les mains des militaires durant des dizaines d'années avant de faire une entrée très remarquée dans le domaine des applications civiles pour finalement devenir un « jouet » très apprécié du grand public.

Néanmoins, la situation internationale actuelle étant plus proche du chaos généralisé que de la diplomatie apaisante et apaisée, le drone guerrier ne cesse d'être perfectionné, ses usages multipliés.

Ce sont les entreprises girondines qui fabriquent, développent le « drone qui pleure » que nous présentons dans ce document.

Aerospace Valley et Aquitaine Robotics

Pour bien comprendre l'implantation et le développement du secteur de l'armement en Nouvelle-Aquitaine, notamment sur la question des drones, un détour par le rôle de deux entités, le pôle de compétitivité Aerospace Valley et le cluster Aquitaine Robotics, s'avère particulièrement utile.

Non seulement cela éclaire sur le fonctionnement du secteur : un réseau d'entreprises liées entre elles, dans des relations de concurrence mais aussi de coopération et de représentation d'intérêts. Cela met en lumière le rôle primordial joué par les pouvoirs publics dans la promotion et la structuration de ce secteur.

Un secteur soutenu sans faille par les pouvoirs publics

En effet, les pôles de compétitivité et les clusters ne sont pas de simples clubs d'entreprises d'un secteur d'activité échangeant d'elles-mêmes de « bonnes pratiques ». Ce sont l'incarnation de politiques publiques, au croisement de la politique industrielle et de l'aménagement du territoire.

Les pôles de compétitivité sont issus de la volonté de l'État, à partir de 2004, d'organiser sa politique industrielle dans une logique de promotion de secteurs d'activité spécifiques dans un espace donné, misant sur les avantages réciproques de cette proximité géographique, qui devraient aboutir à des gains de productivité, entretenir l'innovation, et par conséquent, susciter la croissance économique. Pour ce faire, les pouvoirs publics appliquent une recette bien connue de la politique de l'offre, à base de régimes fiscaux avantageux et de subventions de l'État ou des collectivités territoriales.

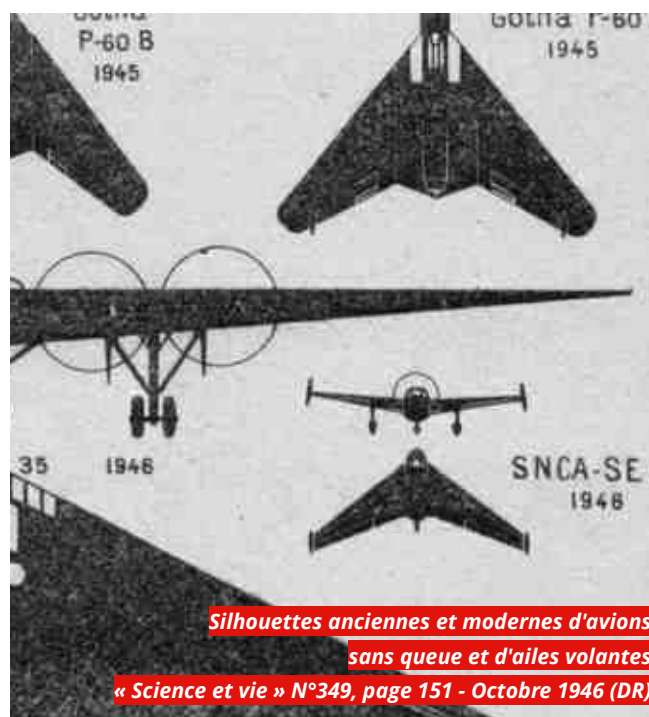
Aerospace Valley¹ est l'idéal-type de cette politique. En plus des stratégies de soutien à la croissance économique évoquée plus haut, s'ajoute dans ce cas le soutien au secteur de l'armement omniprésent en son sein. Sous le statut d'une association fondée en 2005, ce pôle regroupe l'ensemble des acteurs du secteur aérospatial, prépondérant autour des deux capitales régionales, Toulouse et Bordeaux. Aerospace Valley apporte à ses membres un soutien sous diverses formes :

¹Site internet d'Aerospace Valley <https://www.aerospace-valley.com/>

recherche de financements, animation de réseau, organisation de salons industriels... On retrouve ainsi parmi ses 858 membres les principales collectivités locales aux côtés des champions du secteur (Airbus, Dassault, Thalès, Safran...), tous puissamment implantés, soutenus par les politiques locales, nationales et européennes, et qui, pour beaucoup, fabriquent la guerre près de chez nous.

Aquitaine Robotics² n'a pas exactement le même statut. Ce n'est pas un pôle de compétitivité, statut créé par l'État français, mais un cluster, traduction anglophone mais aussi matérialisation à l'échelon européen de cette même politique. L'objectif est alors de développer des synergies avec des clusters dans d'autres régions de la communauté. Par ailleurs, Aquitaine Robotics est partenaire d'Aerospace Valley.

Les deux entités reçoivent chacune une juteuse subvention du conseil régional Nouvelle-Aquitaine : 500 000 euros pour Aerospace Valley, 224 700 euros pour Aquitaine Robotics en 2023³. En 2024, elles obtenaient respectivement 500 000 euros et 225 000 euros⁴, pour 2025 à nouveau 450 000 et 225 000 euros⁵ et 2026 296 000 et 202 500 euros⁶. Avec une régularité de métronome, les élu-es du conseil régional Nouvelle-Aquitaine votent à l'unanimité (sauf le groupe écologiste) ces subventions, au nom du soutien à l'innovation, à la compétitivité, voire, de façon plus surprenante, à la transition écologique. Sûrement une manière de flatter la communication du conseil régional autour d'un « budget vert »⁷. Jamais les applications militaires ne sont mentionnées. Ces justifications très vagues pour les demandes de subventions des deux clusters rendent tout aussi difficile le suivi des dépenses permises par les subsides publics et donc leur bien-fondé.



**Silhouettes anciennes et modernes d'avions
sans queue et d'ailes volantes**

« Science et vie » N°349, page 151 - Octobre 1946 (DR)

Pour Aquitaine Robotics, ces subventions représentent 44 % des dépenses prévisionnelles du cluster pour 2025 (presque 13 % en ce qui concerne Aerospace Valley), ce qui met en perspective l'ampleur du soutien apporté par la région. Pour rappel, le conseil régional a pourtant acté un budget de 3,341 milliards d'euros⁸ pour 2025 en baisse de près de 200 millions d'euros par rapport à 2024⁹. Donc les économies se réaliseront sur d'autres compétences régionales certainement jugées moins essentielles par les conseillers régionaux (notamment entretien et équipements des lycées, transports en commun, accompagnement de la jeunesse, de la vie associative, culturelle).

Un essaim de drones bien couvé derrière les mastodontes

Le secteur spécifique des drones s'est parfaitement implanté dans ce dispositif. Porté par une image positive savamment entretenue autour de ses activités les plus « glamour », il bénéficie d'une action ciblée au sein d'Aerospace Valley pour accompagner la filière. Il s'appuie aussi sur le réseau d'Aquitaine Robotics.

Les entreprises vont ainsi bénéficier à plein des services fièrement proposés par les deux entités, notamment l'accompagnement dans la recherche de financements publics locaux, nationaux et européens, et le réseautage. Aerospace Valley se vante ainsi d'avoir décroché, depuis 2020, 33 millions d'euros de subventions publiques¹⁰ pour ses entreprises de la filière drones. Et les start-up du secteur des drones attirent l'attention des grands groupes industriels de l'armement, avec lesquels des partenariats se nouent peu à peu. À cela s'ajoutent différents salons régionaux qui servent de tremplins pour faire connaître les PME du secteur tel que le salon professionnel du drone (« UAV Show ») qui se tient du 7 au 9 octobre 2026 à Bordeaux — un salon « dual » qui couvre les usages civils et militaires, le salon Sofins spécialisé dans l'équipement « en avance de phase » des forces spéciales (du 6 au 8 avril 2027) et le salon AD2S (du 22 au 24 septembre 2026) dédié aux services de maintenance/mise à jour aéronautique.

²Site internet d'Aquitaine Robotics <https://www.aquitaine-robotics.com/>

³Délibération (conseil régional) N° 2697841 de la CP du 03/07/2023 et la CP 7 mars 2022

⁴Délibération (conseil régional) N° 3356702 de la CP du 25/03/2024

⁵Délibération (conseil régional) N° 4332326 de la CP du 07/04/2025

⁶Délibération (conseil régional) N° 5188503 de la CP du 20/04/2026

⁷https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2025-01/BudgetVert_2025.pdf

⁸Ibid, page 16

⁹<https://france3-regions.franceinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/bordeaux/pour-la-premiere-fois-depuis-26-ans-cette-region-doit-baisser-son-budget-de-170-millions-d-euros-3079516.html>

¹⁰Compte LinkedIn du directeur délégué drone et nouveaux usages d'Aerospace Valley <https://fr.linkedin.com/in/arnaud-rimokh-5975b72>

La filière des drones « hors de contrôle »



Dans les années 2000, la filière française des drones militaires était concentrée entre les mains d'une poignée d'acteurs : Safran, Airbus, Thales... La France, qui n'a développé que tardivement cette technologie, est restée longtemps en partie dépendante du savoir-faire israélien (le Harfang d'Airbus, développé avec IAI (Israel Aerospace Industries) mais aussi le Watchkeeper de Thales, conçu à partir de la technologie d'Elbit et produit au Royaume-Uni).

À partir de 2015, la France a choisi de se tourner vers l'Europe, dans le cadre du programme Patroller : les technologies viennent alors d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne. Mais le programme accumule les déboires techniques et les retards. En 2026, les commandes sont annulées lors de l'actualisation de la loi de programmation militaire 2024-2030.

Depuis, le contexte a changé. Avec la guerre en Ukraine, les armées ne recherchent plus des drones de vingt mètres mais de petits engins de quelques centimètres, proches de leurs homologues de loisir : utilisés pour la surveillance, ils peuvent aussi être projetés en mode kamikaze contre l'ennemi. Ce basculement est aussi le fruit d'un choix politique : la volonté de ne pas réguler la filière des drones civils, qui relèvent des biens à double usage (à la fois civils et militaires) et que l'on trouve en vente jusque dans les centres commerciaux. D'autre part, cela permet d'accroître les investissements dans l'armement, dont la filière est bénéficiaire.

Cette prolifération se fait au détriment de notre sécurité

Le gouvernement a porté ses dépenses à près de 8 milliards d'euros en matière de drone dans le cadre de l'actualisation de la loi de programmation militaire 2024-2030¹. Et une nouvelle enveloppe de 300 M€ dédiée aux projets duaux se précise². Sans pour autant faire un bilan de la dynamique actuelle et passée. La volonté de développer ce secteur économique a favorisé l'emploi des drones dans les zones en guerre telles que la Syrie, la Crimée, le Haut-Karabagh... Comment peut-on imaginer que cette prolifération ne se fasse pas au détriment de notre sécurité ?

Cela explique pourquoi des entreprises comme Icarus Swarms ou Milton, qui s'appuient sur des technologies civiles, proposent aujourd'hui des solutions militaires. Ces sociétés dépassent, par leur innovation et leur flexibilité, les grands fabricants

d'armement traditionnels. Certaines ont réussi à s'adosser à de grands groupes — au moins sur le plan financier, comme Harmattan AI avec Dassault. Mais il est très difficile de savoir quel sera leur avenir, toutes ces start-up étant en concurrence pour décrocher un contrat auprès des armées.

Cette course les rend dépendantes de l'export, comme Milton, qui fournit au Tchad, à la Mauritanie. Et entraîne la création d'une gigantesque zone grise : l'exportation de biens à double usage, qui inclut un grand nombre de technologies liées aux drones et à l'électronique. Elle est en effet encore moins transparente que celle des biens strictement militaires. Il en va de même pour les composants électroniques français, retrouvés aussi bien dans des équipements destinés à l'Ukraine que, via des filières de contournement des sanctions, dans des drones russes.

Une transparence sommaire

Le rapport annuel sur les exportations de ce type de biens à double usage, publié depuis 2022, reste, lui aussi, particulièrement sommaire³. Ne figurent que les transactions à destination des plus gros pays clients de la France et liées à un certain type de licences. Il est impossible de connaître le type précis des technologies exportées, tels que, par exemple, des potentiels drones.

Sans un travail de suivi mené par les employés, les syndicalistes et les citoyens auprès de leurs élus, il est impossible de savoir quelle est l'utilisation finale de la production locale de drones. Ce travail citoyen est nécessaire pour rappeler à nos responsables politiques qu'ils ont le devoir de contrôler l'utilisation de l'argent public.

¹« Loi de programmation militaire : 36 milliards d'euros de plus pour les armées d'ici à 2030 », France 24, 8 avril 2026, <https://www.france24.com/fr/info-en-continuu/20260408-l-actualisation-de-la-loi-de-programmation-militaire-en-conseil-des-ministres>

²Valentine Roux, « Industrie duale : Sébastien Lecornu met la priorité sur les drones et la robotique », La Lettre A, 8 septembre 2026, https://www.lalettre.fr/fr/politique_executif/2026/09/08/industrie-duale--sebastien-lecornu-met-la-priorite-sur-les-drones-et-la-robotique,110873115-art

³<https://www.entreprises.gouv.fr/la-dge/actualites/exportations-de-biens-double-usage-publication-du-rapport-2026>



SIRET : 82920839600046 (Mi2lton) - Date de création : 2017

Partenaires/clients : ministères français de l'Intérieur et des Armées, Police nationale, Gendarmerie nationale, Douanes françaises, DGA, Protection civile, Cercle de l'Arbalète, Gicat

Zone de déploiement : France, terrains d'intervention des armées françaises, Ukraine, océans

Localisation : 8 rue Apollo, 33700 Mérignac

Un engagement en faveur d'une technologie de sécurité et de défense sur mesure

Fort d'une expérience professionnelle de plus de 10 années dans l'utilisation des drones au sein des forces spéciales françaises, Samuel Tacita crée la société Milton en 2017, à Mérignac. En 2024, la jeune pousse est absorbée par le groupe Étienne Lacroix, lui donnant ainsi une plus grande ouverture sur l'international en intégrant la branche Lacroix-Défense, expert en systèmes de leurrage. Samuel Tacita est nommé directeur général de Milton.

L'activité principale de la société, telle que déclarée officiellement, est la fabrication, la réalisation, la conception et le développement de systèmes automatisés et de machines automatiques (dont les aéronefs non habités et les robots) à des fins d'exploitation dans le domaine de la défense et de la sécurité.

D'abord tournée vers la distribution de drones professionnels (DJI, Parrot, Autel Robotics, Atlas Dynamics, Brinc, Flightwave, Swellpro), la société s'est rapidement lancée dans la conception et fabrication française de ses propres engins, se fournissant en composants européens dans la mesure du possible.

En 2024, Milton a trois réalisations à son actif : un drone d'observation (Long Range Observer), et deux drones de transport de charges lourdes personnalisables (caméras, caisses de transport...), Sky Keeper (40 mn d'autonomie avec 10 kg de charge, commande à distance 10 km maxi) et Sky Carrier (capacité de transport 35 kg de charge), qualifié de « drone bombardier ». Deux drones d'attaque capables de transporter des systèmes d'armement.

Tandis que Sky Carrier a attiré très tôt l'attention de la Section technique de l'armée de Terre (STAT), Sky Keeper, lui, semble promis à une belle carrière dans la Marine nationale en raison de son poids. Lors du salon Eurosatory 2024, la société a présenté son futur bébé : Sky Watcher, un drone d'observation qui veut concurrencer les micro-drones caméras du chinois DJI.

Ouvrément tournée vers les activités militaires (dès sa création, Milton a noué un partenariat avec les forces spéciales du camp de Souge à Martignas-sur-Jalles, Gironde), la société est également présente dans d'autres secteurs : maintien de l'ordre, sécurité publique, surveillance des milieux naturels, lutte contre les incendies, auxiliaires des pompiers.

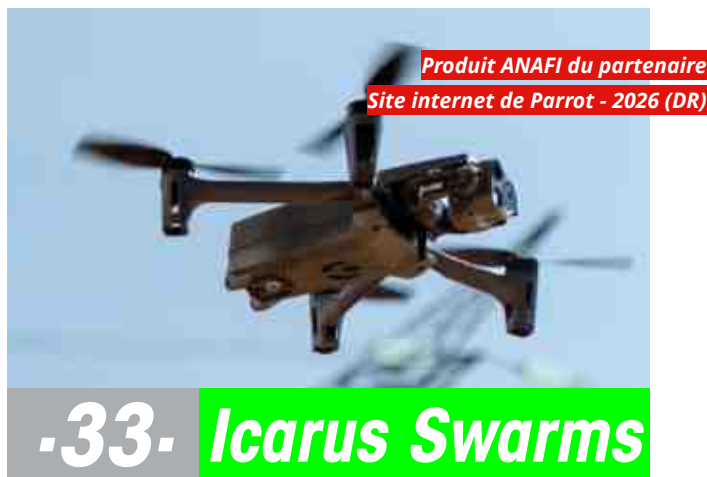
Depuis son intégration dans le groupe Étienne Lacroix, ses clients se sont internationalisés. Parmi eux, on trouve aussi bien les armées, les forces de police, les sapeurs-pompiers, les services de secours, les ambassades, que les aéroports, les sites miniers, les plateformes pétrolières, les centrales nucléaires, les sites agricoles.

Les conflits armés se multipliant, le terreau est éminemment favorable pour que la petite pousse s'épanouisse dans le giron protecteur du groupe Étienne Lacroix, spécialiste international de la pyrotechnie, non seulement civile, mais également militaire à travers sa branche Lacroix-Défense. Une branche aux ramifications internationales et dont l'éthique est loin d'être une des priorités : qu'importent les clients et l'usage qu'ils font des équipements militaires qu'elle leur fournit pourvu que cela soit lucratif¹. Milton a notamment vendu des drones au Tchad et en Mauritanie, deux régimes répressifs². Dans le premier, les opposants politiques sont sévèrement réprimés ; dans le second, les migrants subissent des violences massives de la part des forces de sécurité. L'arrivée des drones Milton ne va sans doute pas arranger les choses.

« Drone qui rit » et « drone qui pleure » unis pour le grand feu d'artifice de l'émerveillement, de la surveillance et de la terreur.

¹ « Maudite soit la guerre » L'empaillé, été 2025, <https://lempaille.fr/le-numero-de-lete-est-la>

² Kazim Abdul, « French Milton delivers LRO drones to Chad and Mauritania to bolster Sahel surveillance », Military Africa, 6 décembre 2025, <https://www.military.africa/2025/12/french-milton-delivers-lro-drones-to-chad-and-mauritania-to-bolster-sahel-surveillance/>



SIRET : 92260234700028 - Date de création : 2016

Partenaires/clients : Police nationale (RAID), Commandement des forces spéciales Terre, Armée de Terre, Armée de l'Air, Marine nationale, Agence d'innovation de défense du ministère des Armées, Naval Group, Thales, Australian Army Research Centre, Parrot, Cerbair, KNDS

Zone de déploiement : Forces spéciales françaises

Localisation : 11 rue Yvonne et Robert Noutary, 33130 Bègles

Glamour, ordre et armée avec Dronisos et Swarm Robotics Groupe

Implantée à Bègles, Swarm Robotics Group est née en 2016 et incarne à merveille les deux visages de l'industrie des drones, avec les deux entreprises qu'elle détient.

Côté pile, Dronisos développe ses activités dans l'événementiel : en témoigne par exemple son succès populaire et médiatique lors de la Fête du Vin, où ses drones ont illuminé le ciel bordelais dans une chorégraphie féerique. Les médias se font les relais de ces happening glamour pour cartes postales et shows télévisés.

Côté face, Icarus Swarms passe moins souvent dans la presse grand public que son jumeau de l'événementiel. Car il s'agit ici d'utiliser la même technologie, le vol de drones en essaims, non plus pour faire briller Disneyland ou Jimmy Fallon, mais pour un tout autre secteur d'activité : la surveillance et l'intervention militaires. Swarm Robotics Group et Dronisos sont deux entreprises distinctes nées fin 2016, avec néanmoins un dénominateur commun : Jean-Dominique Lauwereins.

La première est spécialisée dans l'ingénierie, la deuxième créatrice de spectacles de drones. En 2022, les deux sociétés se sont rapprochées, avec comme chef d'escadron Swarm Robotics Group. Forte de sa maîtrise des vols de drones en essaims, l'entité s'est alors intéressée au domaine militaire, donnant naissance à Icarus Swarms¹. Ainsi, Dronisos, « drone qui rit » au service du divertissement, est à l'origine de Icarus Swarms, « drone qui pleure » au service des armées et des forces de l'ordre.

Icarus Swarms s'appuie sur les engins de la société Parrot, qu'elle dote de capacités de communication et de coordination par intelligence artificielle aux utilités diverses sur les terrains militaires : vidéo et photographie, repérage de cibles, mais aussi accompagnement de troupes au sol via la pyrotechnie, intervention en zone radioactive et mesure de la radioactivité, saturation des systèmes de défense ennemis, etc.

La start-up, membre d'Aerospace Valley et du Groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres (le Gicat, le groupe de représentation des intérêts des entreprises de l'armement en France) a tapé dans l'œil de l'agence de l'innovation de défense du ministère des Armées et noué des partenariats avec les trois corps d'armée, Armée de terre, Armée de l'air et Marine nationale, ainsi qu'avec le RAID². Elle se targue également de l'intérêt des forces armées australiennes qui ont testé son matériel. Elle a aussi tissé des liens avec Naval Group (et donc Thales³) pour le développement d'applications maritimes, ainsi qu'avec Cerbair, spécialiste des systèmes anti-drones.

Pour le moment, le côté pile, Dronisos, est plus profitable économiquement que le côté face, Icarus Swarms. Mais avec des partenaires et clients aussi nombreux et « prestigieux », la tendance pourrait bien s'inverser. Et ce d'autant qu'elle vient de recevoir une subvention conséquente de 350 000 € votée lors de la réunion du conseil régional du 6 juillet 2026, pour développer une plateforme capable de coordonner des véhicules terrestres sans pilote⁴. Le projet soumis à la Région ne précise pas dans quelle mesure une partie de ces développements, financés par la collectivité, pourrait potentiellement bénéficier à des applications militaires. Car l'armée vise elle aussi, à plus long terme, à remplacer les soldats par des robots appelés à devenir complètement autonomes et manœuvrables en essaim. Et plus curieux encore, c'est bien avec Dronisos et non Icarus Swarm que l'entreprise Naval Group déclare avoir développé son partenariat dans son bilan des actions réalisées en 2026 (figurant dans la convention entre Naval Group et la région Nouvelle-Aquitaine en 2026). Le domaine civil est-il un « cheval de Troie » pour attirer plus facilement des fonds pour le militaire ?

¹<https://marine-oceans.com/les-infos-mer-de-mo/naval-group-renforce-son-dispositif-de-recherche-et-de-developpement-dessaims-de-drones-avec-icarus-swarms/>

²Une unité d'intervention spécialisée de la Police nationale française (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion)

³Naval Group - Société de droit privé détenue principalement (62,25 %) par l'État français et (35 %) par Thales

⁴Commission permanente du 6 juillet 2026 : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/institution/le-conseil-regional/les-commissions-permanentes/commission-permanente-du-6-juillet-2026> ; <https://deliberations.nouvelle-aquitaine.fr/share/page/document-details?nodeRef=workspace://SpacesStore/4ff43b66-922b-45c5-b1cb-2482c481de49>



SIRET : 81179460100062 - Date de création : 2015

Partenaires/clients : ministères français de l'Intérieur et des Armées, Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, police de Dubaï, G4S, Lyondellbasell, Eramet, Engie, Total Energies, ArcelorMittal, BMW, Orano, OilTanking, Eamus Cork/Port de Dunkerque, BASF, Neom

Zone de déploiement : Union européenne, Moyen-Orient, Asie-Pacifique et Amérique du Sud

Localisation : 2 rue vert castel, 33700 Mérignac

De la surveillance industrielle à la surveillance des populations

Créée en 2015, la jeune entreprise d'à peine dix ans s'autoproclame « leader européen du drone ». Azur Drones est spécialisée dans la conception, le montage, la vente et la location d'aéronefs non habités, ainsi que dans la formation à ces engins et leur exploitation. Son avenir est plus que jamais incertain suite à sa liquidation en 2026 et sa relance par Drone Volt et Tonner Drones¹.

La société s'est déployée essentiellement ces dernières années sur le marché de la vidéosurveillance de sites dits sensibles, tels que des exploitations pétrolières, nucléaires, industrielles ou portuaires. Dans les nombreux partenaires qu'elle affiche sur son site Internet, on peut ainsi retrouver Total Energies, Engie, Arcelor Mittal ou Port de Dunkerque.

Azur Drones s'emploie à mettre en avant des activités liées à la sécurité industrielle et civile, voire de protection directe des personnes. Elle a ainsi communiqué largement sur les tests de son drone Skeyetch réalisés auprès de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris pour le repérage des personnes en situation de noyade dans la Seine, via des caméras thermiques dont sont équipés ses drones qui larguent des bouées à l'approche des victimes.

Mais ses activités ne se limitent pas à la France. Implantée à Mérignac, elle dispose désormais d'un siège à Paris et à Dubaï, et souligne notamment son partenariat avec la police de cet émirat. Cette dernière est pourtant régulièrement pointée du doigt par les organisations non gouvernementales pour des violations des droits humains, telles que des cas de tortures et de détentions arbitraires, notamment de défenseur·es des droits humains. De nombreuses situations problématiques ont ainsi été rappelées en 2023 lors de l'organisation de la COP28 à Dubaï.

La jeune entreprise revendique des zones de déploiement couvrant l'Union européenne, le Moyen-Orient mais également l'Asie-Pacifique et l'Amérique du Sud. Cette large couverture s'explique par les contrats qu'elle signe avec des entreprises multinationales telles qu'Eramet ou Orano (ex-Areva), spécialisées dans l'extraction minière de ressources telles que le cuivre, le lithium ou l'uranium, présentes dans ces régions du monde.

Ces activités sont pointées du doigt par les associations environnementales et de défense des droits humains qui dénoncent régulièrement l'absence de consultation préalable des populations à la mise en place de ces projets, ainsi que la surveillance et les intimidations que subissent les défenseur·es des droits humains et environnementaux de la part de ce type d'entreprises.

Surveillance industrielle, surveillance de la population civile, un beau mélange des styles assumé par la jeune Azur Drones. Au service du pire ?

¹<https://www.ideal-investisseur.fr/actions-b/drone-volt-accord-ferme-pour-revendre-azur-drones-a-tonner-drones/24031.html>

Aller plus loin

Recherche complémentaire sur la filière drone

Du 17 au 20 novembre 2015 s'est déroulée à Paris la 19^e édition de Milipol, le salon mondial de la sécurité intérieure des États. À cette occasion, l'Observatoire des armements a publié une note à propos des drones tactiques que la Direction générale de l'armement doit acquérir prochainement en remplacement de son parc vieillissant.

Le drone de Thales est contesté du fait notamment de la participation dans ce programme de la société israélienne Elbit Systems, jugée complice de crimes de guerre en Palestine. Mais Sagem (groupe Safran) n'est pas en reste.



Les Notes de l'Observatoire n° 3 Novembre 2015, 18 pages - 10€



Logos

Site internet de Delfox - 2026 (DR)

.33.

Delfox *Predictive technologies*

SIRET : 83526361700044 - Date de création : 2018

Partenaires/clients : Ariane Group, DGA, Dassault Aviation, MBDA (missile systems), Naval Group, Thales, Airbus

Localisation : 58 avenue Marcel Dassault, 33700 Mérignac

Spécialiste des intelligences artificielles autonomes pour les marchés de l'aéronautique, du spatial et de la défense, l'entreprise est à l'avant-garde de cette transformation, offrant des solutions d'IA sur mesure adaptées aux exigences du domaine de la défense. En 2021, Delfox a remporté un challenge coorganisé par Airbus et MBDA (leader européen dans le domaine des missiles) en réussissant à créer un système autonome pour contrôler un essaim de drones. En 2023, l'entreprise a noué un partenariat avec Naval Group pour le développement des systèmes accompagnant des drones océaniques (sous-marins notamment). Cependant, la co-entreprise, placée en concurrence frontale avec d'autres « pépites » plus chanceuses ou « mieux positionnées » (Harmattan AI, Alta Ares, Icarus Swarms) a été placée en liquidation judiciaire en juin 2026.



Ariane 6 - Image de synthèse

Site internet d'Aeronefs Services - 2026 (DR)

.33.

Drone Volt

SIRET : 53197005100045 - Date de création : 2011

Partenaires/clients : Airbus, Engie, RTE, Suez, Total, Préfecture de police de Paris, Gendarmerie des transports aériens

Localisation : 16 allée de Migelane, 33650 Saucats

En juillet 2023, le groupe aéronautique francilien Drone Volt acquiert Air Marine (puis Aeroaccess), après deux liquidations judiciaires. Basée à Saucats, Drone Volt Expert a abandonné l'activité aéronautique pour se concentrer sur la prestation de services par drones. En matière de défense, leur site Internet mentionne une spécialité dans la surveillance des frontières et la « connaissance de situations ». Elle prévoit également d'ouvrir un centre de formation sur les drones à Bordeaux.

.33.

Aerix Systems

SIRET : 88984451000020 - Date de création : 2016

Partenaires/clients : Airbus, Gicat, Gifas, EESA, EIT, Région Nouvelle-Aquitaine, Union européenne

Localisation : 58 avenue Marcel Dassault, 33700 Mérignac

Fondée en 2020 à Mérignac, Aerix Systems est spécialisée dans les systèmes de propulsion omnidirectionnelle pour des drones civils et militaires.

.33.

Aeronefs Services

SIRET : 82317179800031 - Date de création : 2020

Partenaires/clients : Ariane Group, Dassault, Naval Group, Hutchinson, Lisi, Thales, Famat, ministère des Armées, DGA

Localisation : 4195 avenue de Bordeaux, 33127 Saint-Jean-d'Ilac

L'entreprise créée en 2016 dispose actuellement de trois sites industriels en Gironde : Martignas-sur-Jalle, Saint-Jean-d'Ilac et Sainte-Hélène. Elle détient une spécialité en « défense, naval, spatial » dans laquelle s'insèrent ses activités de conception, développement et fabrication de drones de longue endurance, ainsi que la conduite d'essais.

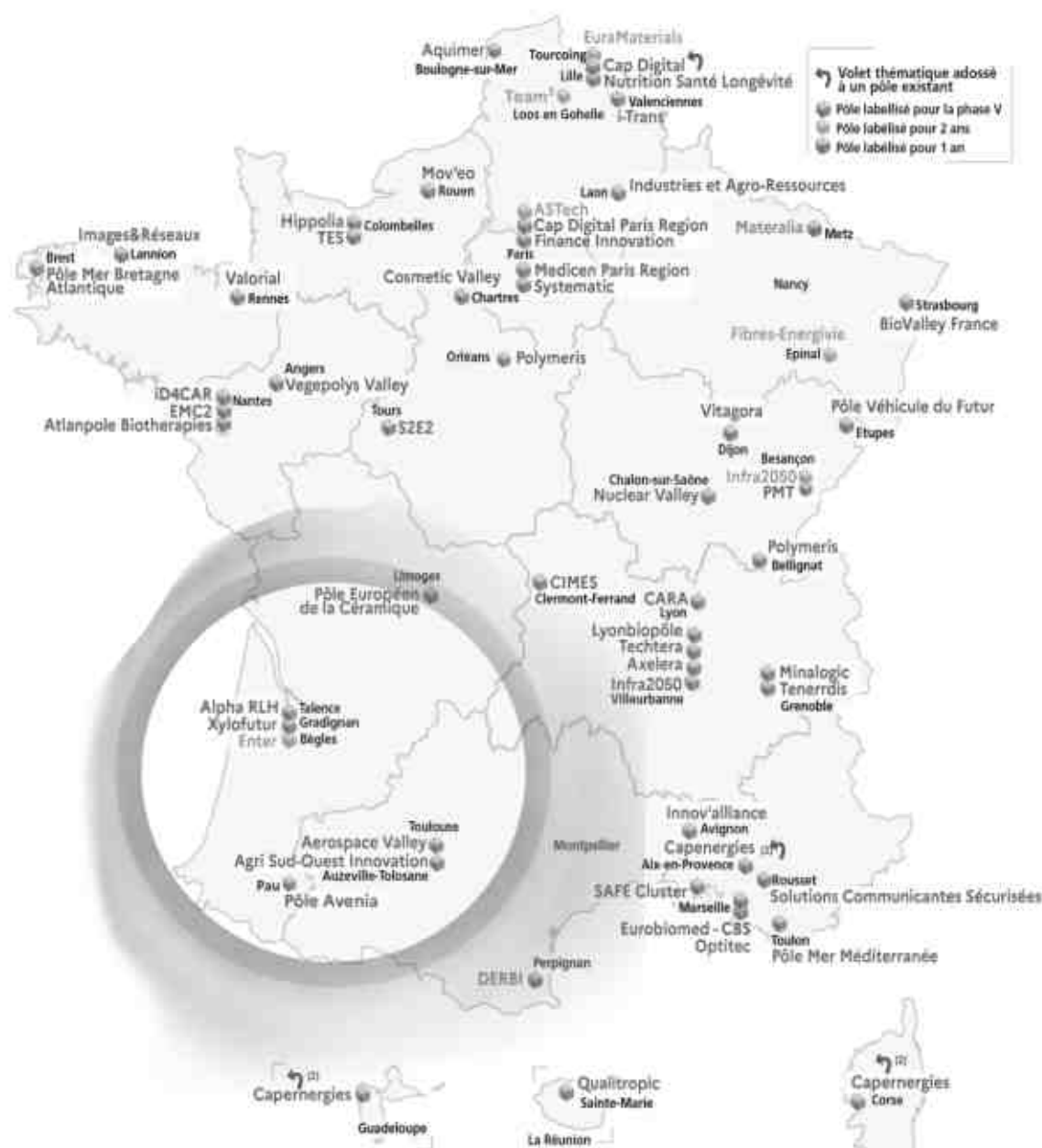
Une région motrice dans le développement de l'industrie de l'armement. Est-ce bien son rôle ?

La région Nouvelle-Aquitaine multiplie les dispositifs de soutien à la filière aéronautique et armement, devançant d'autres régions. Mais elle est beaucoup moins diserte quand il faut détailler leurs contenus et les justifier alors que c'est notre argent qui est engagé.

Le nombre important de partenariats établis entre la Région et le secteur de l'armement, interroge : est-ce vraiment dans ses attributions de définir les orientations de la filière armement ? En effet, la production et l'exportation d'armement n'est pas un secteur économique comme un autre, mais il est soumis à un régime de prohibition qui est entre les mains de l'État seul. La Nouvelle-Aquitaine outre-passe-t-elle son rôle ? Une convention avec la

Direction générale de l'armement, signée depuis 2010, vise ainsi à développer les passerelles entre industries civile et militaire à travers les technologies duales. La Région joue un rôle moteur dans l'accompagnement des entreprises, en lien avec la DGA et l'Agence de l'innovation de défense. Elle met en relation les entreprises et la recherche, contribue à développer les compétences locales nécessaires à la filière, s'investit dans la recherche...

Sous la présidence d'Alain Rousset, la collectivité est à l'origine de la création d'Aérocampus, la structure de formation créée en 2011 dans le domaine de l'aéronautique, à laquelle elle accorde une aide particulièrement importante. Safran et Sabena Technics en sont partenaires, autant



La carte des pôles de compétitivité avec illustration entreprises.gouv.fr - 2026 (DR)



Les frontons de la place de la bourse à Bordeaux

Site internet - promenadesabordeaux.com - 2026 (DR)

d'entreprises que nous avons épinglées pour des envois de matériels à des destinations sous embargo : Russie, Birmanie... Mais ce n'est qu'une partie du tombereau d'aides publiques déversées sur le secteur, comme en témoigne le tableau figurant dans ce dossier¹ : subventions aux entreprises, aux clusters, à divers projets, les aides s'empilent dans une grande opacité.

Servie par le climat de réarmement actuel, la Région est même allée jusqu'à co-crée un nouveau fonds, avec les régions Bretagne et Occitanie, qui s'ajoute aux dispositifs existants, pour faciliter l'investissement des PME du secteur². Son rôle ne se cantonne pas à la distribution d'aides financières : elle définit des champs de développement militaire (matériaux, énergie et stockage, photonique/électronique, systèmes autonomes et complexes et interactions homme/système, technologies autour du soldat augmenté et réparé, ou encore maintien en condition opérationnelle, MCO/MRO), pousse les PME à intégrer de nouvelles problématiques comme la cybersécurité. La Région déborde de son rôle pour empiéter sur le régalien. Visiblement, son rôle va plus loin que certaines de ses homologues dans la structuration de la filière.

Le secteur dual, sert de masque à des logiques militaires rampantes

La dynamique recherchée par l'État est bien connue : la DGA et l'Agence de l'innovation de défense vont chercher dans le domaine civil des technologies transférables au domaine militaire. Or la Région les accompagne à travers le programme « Pepitea » (Programme d'études des potentiels d'innovation et des technologies), sans qu'on trouve davantage de précisions sur son contenu. De la même manière, le programme « Dualexport », censé favoriser « l'accès des entreprises aux marchés internationaux », relève, lui aussi, d'une compétence qui incombe normalement à l'État français. Là encore, la convention avec la DGA reste bien trop floue pour savoir comment ces programmes se concrétisent en pratique : quelles actions sont menées ? dans quel périmètre ? Quelle est la finalité des programmes d'équipements militaire et à double usage financés ? À qui sont-ils exportés ? Et pour quel usage ? Les documents auxquels nous avons pu avoir accès ne publient aucun détail. Il est impossible de connaître les tenants et aboutissants de l'action de la Région

ainsi que d'évaluer ses conséquences potentielles pour les populations en guerre. Le secteur dual, tant vanté par Alain Rousset, ne sert-il pas de masque à des logiques militaires rampantes ? Si la dimension duale des équipements dédiés aux armées ne cesse de se renforcer, l'expression est parfois maniée de manière à masquer les enjeux. La présentation de certains projets très coûteux se révèle ainsi spéculative. Par exemple, le projet qui consiste à développer une nouvelle batterie au lithium-tout-solide a nécessité un investissement de 4,4 millions d'euros de la part de la collectivité en 2019. Alors qu'il est porté par l'entreprise Saft, leader dans le domaine des batteries pour le spatial et la défense, l'usage civil y est outrancièrement placé au premier plan dans les documents de la Région³. De la même façon, le financement accordé à Dronisos (350 000 euros en 2026) pour le développement d'une plateforme gérant des essaims de robots terrestres⁴ semble transposable au domaine militaire, une hypothèse qui n'est même pas « évoquée » sur la page concernée éditée par la collectivité.⁵

Cela permet à la Région de se déresponsabiliser des usages qui peuvent être faits en bout de chaîne des technologies produites. En amont, la collectivité justifie son soutien à la filière comme relevant de son rôle pour mieux se décharger en aval sur le gouvernement de toute responsabilité quant à l'impact des programmes financés. On produit des technologies liées à l'armement, mais sans vouloir être tenu comptable de l'usage qui en est fait à des milliers de kilomètres.

Est-ce le rôle de la Nouvelle-Aquitaine que de contribuer à la conversion de technologies civiles vers le militaire et donc de renforcer une dynamique de « militarisation » de la production et de l'emploi ? À quel moment abandonne-t-elle son rôle d'animation de la vie économique locale pour devenir un suppléant des fonctions régaliennes ?

¹Sélection de dispositifs de soutien public à l'industrie d'aéronautique militaire (page 12)

²Émilie Zapalski, « Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Bretagne lancent un fonds interrégional consacré à la défense », La Banque des territoires, 19 juin 2026, <https://www.banquedesterritoires.fr/nouvelle-aquitaine-occitanie-et-bretagne-lancent-un-fonds-interregional-consacre-la-defense>

³<https://totalenergies.com/newsroom/total-prend-le-contrôle-de-saft-groupe-apres-le-succès-de-l'offre-publique-dachat-qui-sera-reouverte/?lang=fra> ; <https://deliberations.nouvelle-aquitaine.fr/share/page/document-details?nodeRef=workspace://SpacesStore/d1591237-44e8-4485-b8b9-62c6dc9204a8>

⁴Icarus Swarms (page 7)

⁵<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/institution/le-conseil-regional/les-commissions-permanentes/commission-permanente-du-6-juillet-2026>

Sélection de dispositifs de soutien public à l'industrie d'armement et aéronautique

<i>Dispositif de soutien à la filière</i>	<i>Type d'appui fourni</i>	<i>Détails</i>
<i>Aerocampus Soutien à la formation</i>	<i>2 292 600 € (2026)</i>	<i>Formation professionnelle dans le domaine de l'aéronautique civile et militaire. Parmi les partenaires du campus : Dassault, Safran et Sabena Technics</i>
<i>Formation des salariés Naval Group Soutien à la formation</i>	<i>155 646 € (2018)</i>	<i>N/A</i>
<i>Campus des métiers de la mer (Cinav) Soutien à la formation</i>	<i>59 588 € (2025)</i>	<i>En liaison avec le Gican (Groupement des industries de construction et activités navales) et Naval Group même si la référence à l'entreprise, à l'origine du projet avec la Région, a visiblement disparu des documents de 2026</i>
<i>Aerospace Valley Aide financière aux clusters</i>	<i>296 000 € (2026)</i>	<i>Le renforcement du lien industrie-recherche, l'organisation de webinaires et forums, le développement d'événements phares et l'accompagnement au financement privé.</i>
<i>Aquitaine Robotics Aide financière aux clusters</i>	<i>202 500 € (2026)</i>	<i>Animation de groupes de travail, présence sur des salons et organisation de différents événements</i>
<i>Salon Eurosatory (Coges) Aide financière aux clusters</i>	<i>133 580 € (2025)</i>	<i>Présence d'un pavillon « Nouvelle Aquitaine » au sein du salon de l'armement</i>
<i>Fonds interrégional défense dédié aux PME Aides aux projets</i>	<i>25 à 30 M€ (partagé par trois régions) en plus des financements privés</i>	<i>Faciliter l'investissement des PME du secteur</i>
<i>Conventions projet Chine Cluster Alpha RLH (« route des lasers ») Business France Aides aux projets</i>	<i>447 850 € (de 2011 à 2026 selon notre estimation)</i>	<i>Transfert des compétences laser en Chine Animation d'un bureau dans « la vallée de l'optique » à Wuhan</i>
<i>Dronisos Aides aux projets</i>	<i>350 000 € (2026)</i>	<i>Projet de plateforme pour coordonner des véhicules terrestres autonomes (dans le cadre de « spectacles immersifs »). Une technologie éventuellement transposable au domaine militaire</i>
<i>Projet IDOLES - R&D lié à la création d'une nouvelle génération de batteries au lithium dite « tout solide » Aides aux projets</i>	<i>4,4 millions € (2019)</i>	<i>Le chef de file est Saft Bordeaux, une entreprise d'abord spécialisée dans les batteries à usage militaire,</i>
<i>Convention avec la Direction générale de l'armement et l'Agence d'innovation de défense (2019 et 2026)</i>	<i>Les aides sont décidées séparément avec chacune des PME</i>	<i>Une certaine opacité sur les actions concrètes réalisées par la Région mais on repère trois déclinaisons : Programme Pepitea, Dualco et Dualexport.</i>
<i>Convention avec Naval Group (2019 et 2026)</i>	<i>59 588 € (2025)</i>	<i>Structurer via l'organisation d'un programme d'animations et d'événements la filière de sous-traitants à Naval Group et favoriser le développement des compétences dont a besoin la firme.</i>

Au Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, une absence de réflexion sur les alternatives au modèle aéronautique-militaire tout-puissant



Malgré l'abondance des dispositifs régionaux de soutien à l'aéronautique et au secteur militaire, les élu-es ne posent que très peu de questions sur leur contenu, comme si aucune alternative au modèle actuel ne pouvait être proposée.

Chercher à savoir ce que le conseil régional finance dans le domaine de l'aéronautique et de l'armement est un défi. Les délibérations sont accessibles pêle-mêle via un moteur de recherche¹. On se retrouve très rapidement noyé par un grand nombre de documents redondants à décortiquer. Les conventions sont séparées de leur annexe qui en fournit le détail. Pas très pratique. Sauf erreur de notre part, ce moteur ne permet pas d'accéder aux procès-verbaux des réunions, disponibles uniquement sur les pages du site internet de la Région. Et visiblement, tous les « débats » ne sont pas consignés.² Aucun document n'agrège l'ensemble des aides délivrées à l'industrie de l'armement et de l'aéronautique, si bien qu'il faut recomposer soi-même cette liste. Et si on cherche à mieux comprendre les tenants et aboutissants des aides accordées à la filière, c'est encore plus difficile tant les débats sont sommaires au sein de l'hémicycle.

Au moment de la guerre au Yémen, M. Pagès (groupe écologiste) se fait entendre lors de l'examen de la feuille de route de la filière aéronautique et spatiale (2019, plan Maryse Bastié) et questionne son impact sur les conflits : « Il faut savoir que la France est le troisième exportateur d'armes au monde et que l'un de nos premiers clients est l'Arabie saoudite, qui utilise des armes françaises pour massacrer les populations du Yémen. Je pense qu'à un moment donné on peut défendre l'idée d'une défense du pays, une défense pour défendre la France, mais en revanche, porter la guerre contre des populations civiles extérieures, je pense que ce n'est pas du tout une bonne chose. » Mélangeant enjeux écologiques et militaires, la suite de l'intervention semble trop décousue pour permettre d'engager un réel débat.

Si le groupe écologiste vote contre cette feuille de route et contre la convention avec la DGA, c'est après avoir approuvé la convention entre l'entreprise Naval

Group et la Région en 2019. Seul M. Jacquillard (groupe Pour une écologie populaire et sociale) émet alors des critiques, soulignant qu'on ne peut pas laver une entreprise comme Naval Group : elle est militaire. Il critique le sacrifice de ses activités dans le domaine des énergies marines renouvelables : mise en liquidation de la start-up Openhydro (dont le site dans la Manche sert désormais à la conception d'em-ballages nucléaires), disparition des activités liées aux renouvelables à Ruelle-sur-Touvre. Une intervention qui semble désarçonner Alain Rousset mais ne provoque pas de réaction particulière sur les bancs de la gauche. Personne ne réagit pour demander la suspension de la convention avec Naval Group ou demander a minima une conditionnalité de l'accord.

« C'était effectivement un moment choquant mais ce n'était pas le seul. Au même moment, nous avons mis le doigt sur l'artifice du financement de la Région pour des formations censées adapter les postes. Mais au bout du compte, cet argent servait-il vraiment à aider les nouveaux embauchés à s'adapter ? Certains ex-collègues de Naval Group nous avaient confié que certains fonds ne bénéficiaient pas directement au site régional mais remontaient jusqu'aux ressources humaines au siège. Nous avons en effet détecté une stratégie chez Naval Group. Partout où il a absorbé un ex-arsenal, le groupe a engagé une démarche auprès de la collectivité régionale pour obtenir des financements sous couvert d'aide à la formation. C'est la seule façon pour cette entreprise d'obtenir des fonds régionaux. Car l'État y reste majoritaire en partie. Donc, en principe, la Région n'a pas le droit de financer », témoigne William Jacquillard, par ailleurs ancien syndicaliste au sein de Naval Group. Le financement de la Région pour ces formations s'élevait alors au minimum à 155 646 € (2018).

¹<https://deliberations.nouvelle-aquitaine.fr/share/proxy/alfresco/html/search>

²<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/institution/le-conseil-regional/les-commissions-permanentes/commission-permanente-du-6-juillet-2026>

Principales entreprises de défense de la région Nouvelle-Aquitaine

Domaine	Entreprise	Localisation	Applications
Missiles, roquettes	Roxel (filiale MBDA)	Région de Bordeaux (33) Saint-Médard-en-Jalles	Moteurs à propergol solide pour missiles tactiques et de croisière
Munitions	Eurengo	Bergerac (24)	Fabrication de poudres d'artillerie et de propergols
Dissuasion nucléaire / missiles	ArianeGroup	Région de Bordeaux (33) Saint-Médard-en-Jalles	Fabrication et intégration des moteurs à propergol solide du missile nucléaire M51
Simulation nucléaire et lasers de puissance	Centre CEA-CESTA	Le Barp (33)	Simulation numérique de la dissuasion nucléaire Laser Mégajoule
Nucléaire / Naval militaire	Naval Group	Région d'Angoulême Ruelle-sur-Touvre (16)	Fabrication de systèmes électroniques de communication et de simulation (systèmes de propulsion)
Aéronautique militaire	Dassault Aviation	Région de Bordeaux (33) Mérignac et Martignas-sur-Jalle	Assemblage du Rafale
Motorisation d'hélicoptères	Safran Helicopter Engines	Bordes (64)	Turbines pour hélicoptères
Optronique & vision nocturne	Exosens (ex-Photonis)	Brive-la-Gaillarde (19)	Tubes intensifications de lumière pour la vision nocturne militaire
Optronique / aéronautique	Thales	Région de Bordeaux (33) Mérignac et Martignas-sur-Jalle, La Brelandière (86)	Radars, Systèmes de navigation inertielle, optronique et maintenance des avions et hélicoptères
Batteries militaires / aéronautique / spatial	Saft	Bordeaux (33)	Pôle de recherche sur les batteries dédiées à l'aéronautique, au spatial

En 2026, lors du renouvellement de cette convention (DGA et Naval Group), le débat est là encore... vite expédié. Brahim Jlalji (groupe communiste, écologiste et citoyen) est bien le seul à rappeler, succinctement, que « *la paix ne se construit pas par l'accumulation d'armements* ». Car le ton du groupe écologiste a changé : « *La situation géopolitique mondiale est inquiétante. Les guerres en Ukraine, en Palestine, en Iran, au Liban sont des faits bien réels. Et nous sommes bien conscients que la menace nous concerne. C'est une réalité du monde d'aujourd'hui.* » Le vote « contre » de 2019 se transformera ici en « abstention ». Il y avait pourtant de quoi dire...

Les financements à l'industrie aéronautique militaire forment un véritable millefeuille

Selon la convention de 2026 entre Naval Group et la Région, il est mentionné l'absence d'engagement financier direct de la Nouvelle-Aquitaine « conformément au moratoire concernant les aides aux grands groupes industriels ». En plongeant un peu plus longtemps dans les résultats du moteur de recherche, on découvre pourtant qu'une subvention a été accordée en 2025 au campus des métiers de la mer (59 588 € en 2025), un organisme qui a été en grande partie impulsé par l'entreprise. Pourquoi cette ligne budgétaire n'est-elle pas mentionnée dans la convention ? Le soutien aux entreprises prend donc réellement une voie détournée...

Tout cela ne donne-t-il pas au final la fâcheuse impression d'assister à des débats indexés à l'ambiance du moment et pour tout dire peu préparés ? Si on entre un peu plus dans les dossiers, des questions élémentaires se posent. A-t-on progressé dans la connaissance des dispositifs régionaux et évalué leurs impacts ? A-t-on obtenu une traçabilité des financements à la filière aéronautique et militaire ? A-t-on fait le bilan des programmes de repérage des PME « civiles » ou d'accompagnement à l'export ? A-t-on même une idée de leur contenu et périmètre exact ? Une réflexion sur les usages de ce qui est produit et exporté a-t-elle été menée de même qu'une évaluation des risques de prolifération et d'atteinte aux populations civiles ?

Si les élus de la Région travaillent leurs dossiers sur la politique des transports ou de la biodiversité, la connaissance des dispositifs régionaux dans le domaine du militaire semble très sommaire. Les dispositifs de soutien à l'industrie d'armement et aéronautique forment un véritable millefeuille dont les dossiers sont rarement reliés entre eux dans les discussions. Cela empêche de donner du sens à l'ensemble, de questionner la viabilité du modèle économique actuel et de trouver les moyens d'en sortir progressivement.

Sauf erreur de notre part, le récent débat sur la mise en place des « Flying Whales » (ces gros dirigeables gonflés à l'hélium destinés à servir de transporteurs), un projet regrettable mais néanmoins périphérique au regard du chiffre d'affaires de Dassault ou Naval Group, aurait pu être l'occasion de questionner l'économie générale de la région : le modèle de production orienté sur le tout-aéronautique, la place centrale de la technologie dans l'économie et la façon dont ce modèle s'appuie structurellement sur l'exploitation des zones de crise et l'épuisement de nos écosystèmes.

De même, la Région relevait dans sa feuille de route « aéronautique spatial-défense 2015-2017 », avec une neutralité technocratique, les retombées économiques de la vente d'avions de chasse Rafale à l'Égypte sans jamais mentionner leurs conséquences humaines : le blanc-seing donné au président al-Sissi dans la répression des opposants, l'accompagnement de ces contrats par la livraison de technologies de surveillance ou encore l'utilisation des avions de chasse égyptiens dans les bombardements en Libye.

« *Il y a un accord tacite entre tous les groupes politiques à la Région. On reste sur cette croyance selon laquelle dès l'instant où l'on sauve l'emploi et on aide au développement économique, on fait du bon travail, quel que soit le prix à payer et peu importent les conséquences. On ne se préoccupe pas de la destination de ces fonds. À mes yeux, il y a là une faute morale. On devrait plutôt réfléchir à la reconversion, voire à l'arrêt de certaines productions* », soutient William Jacquillard.

Le Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional), qui a rendu un avis d'une grande sécheresse technique sur les conventions DGA/Naval Group fin mars 2026, dit les choses plus timidement en s'interrogeant sur les « répercussions suprarégionales des activités de la filière » : questions éthiques et sur les droits humains relatives à l'exportation d'armes, autonomie stratégique, souveraineté.³ Conscient de la dépolitisation du débat, il invite le conseil régional « à présenter à l'assemblée socio-professionnelle sa stratégie sur la place de l'industrie de défense dans la politique économique régionale et la politique d'accompagnement financier ». Recueillera-t-il aussi la voix de la société civile impliquée sur ces enjeux ?

³ « Stratégie régionale renouvelée en faveur de la défense : contrats de partenariat avec la Direction générale de l'armement et avec l'entreprise Naval Group », avis du Ceser de la région Nouvelle-Aquitaine, 26-27 mars 2026, https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2026-03/2026_03_26_Avis_ContratPartenariat_Defense.pdf

Un savoir-faire en matière d'optique laser partagé avec la Chine sous l'impulsion de la Région

La région Nouvelle-Aquitaine et les autorités nationales ont fait le choix de partager leur savoir-faire avec la Chine, notamment en matière d'optique laser, en plaçant toujours la sécurité des populations au second plan. Sans surprise, des cas d'espionnage des technologies girondines ont été évoqués par la presse ces derniers mois. Ont-ils été montés en épingle pour éviter d'avoir à assumer publiquement le choix politique d'une collaboration avec le régime répressif chinois ?

Les affaires ont fait les choux gras de la presse : plusieurs personnes ont été arrêtées, dont au moins deux ressortissants chinois salariés d'une entreprise « consacrée à la recherche et au développement d'équipements et de systèmes de communication sans fil », qui avaient déployé une parabole de deux mètres en Gironde, pour, dit-on — si l'on croit les autorités —, avoir tenté d'espionner des communications militaires via Starlink¹. Un peu plus tôt, un enseignant-chercheur issu de l'Institut polytechnique de Bordeaux, dans la même région, avait été mis en examen pour avoir fait entrer une délégation chinoise dans une zone interdite de l'université.

Des affaires isolées ? On apprenait que le chercheur bordelais travaillait en lien avec un scientifique de Compiègne et des chercheurs de Xiamen sur un projet « mené en partenariat avec Roxel, une filiale de l'industriel aérospatial MBDA spécialisée dans la propulsion »². Pas vraiment un cowboy solitaire...

En réalité, les liens entre la Chine et la région Nouvelle-Aquitaine, et par extension la France, sont nombreux, la mobilité des chercheurs français et chinois est largement promue par les programmes de coopération. « Les Chinois sont intéressés par des collaborations industrielles et scientifiques » avec la Nouvelle-Aquitaine, comme le premier « plan d'actions Chine » du conseil régional n'en fait pas mystère.

Dans les années 2010, la Nouvelle-Aquitaine ouvre une représentation économique au cœur de Wuhan, en Chine, dans le sillage des efforts de rapprochement diplomatique mené par le gouvernement français. La coopération organisée avec le concours de Business France tente de se concrétiser dans de nombreux domaines (santé, logistique, art de vivre...). Mais s'il est un domaine dans lequel elle s'illustre particulièrement, c'est celui de l'optique de précision. En effet, la France est en avance dans le domaine des lasers et des capteurs par rapport à Pékin. La Région y voit une opportunité. Depuis 2011, elle soutient la prospection des entreprises girondines dans la vallée de l'optique de Wuhan, à

travers le cluster Alpha. Selon notre décompte — difficile au regard du manque d'accessibilité des données —, la Région a cumulé 447 950 euros d'aide à cette mission entre 2011 et 2026, si on ne prend en compte que les projets financés et non l'aide aux structures. Le montant réel de l'investissement global est probablement beaucoup plus important, d'où l'intérêt d'un vrai travail recensant les aides attribuées au secteur de l'armement et leur finalité. Un de ces impacts est néanmoins certain, la société Amplitude Laser, membre du cluster, a étendu son implantation en Chine grâce à ce dispositif de financement³.

Problème : les technologies liées au laser peuvent être utilisées dans le domaine nucléaire, dans le guidage des missiles ou le brouillage des communications. Comme les pays occidentaux, la Chine mise, en particulier depuis la présidence de Xi Jinping, sur les technologies à double usage pour renforcer ses capacités militaires et assurer son développement économique. Une entreprise située au cœur de la filière opto-électronique de Wuhan parle elle-même de « fusion civilo-militaire » pour définir la stratégie de la vallée⁴, une expression bien connue dans le domaine de la géostratégie⁵ qui n'a pu échapper aux élu-es. China Aerospace Science and Industry Corporation Limited (CASIC), la principale entreprise d'État chinoise dans le domaine de l'aérospatial et de la défense, est elle-même installée à Wuhan⁶.

Le conseil régional a-t-il évalué le risque que ces technologies finissent dans les guidages des missiles, satellites ou fusées produits par CASIC ? La Nouvelle-Aquitaine prétend œuvrer à l'autonomie stratégique de la France. Ne contribue-t-elle pas davantage à notre insécurité en misant sur la prolifération de ces technologies ?

¹Léonard Cassette, « Soupçons d'espionnage pour la Chine : quatre personnes arrêtées en Gironde mises en examen », Libération, 4 février 2026, https://www.liberation.fr/societe/police-justice/quatre-personnes-suspectees-despionnage-au-profit-de-pekin-interpellees-en-gironde-20260204_5U2FL6QOOZCR7FIXND4I6F34P4/

²« Soupçon d'ingérence au profit de la Chine : un professeur de Bordeaux mis en examen », Brut Media, 14 janvier 2026, <https://www.brut.media/fr/articles/france/justice-faits-divers/soupcon-ingerence-au-profit-de-la-chine-un-professeur-de-bordeaux-mis-en-examen>

³Site d'Amplitude Laser, <https://amplitude-laser.com/fr/news/amplitude-laser-group-announces-new-operating-facility-and-entity-name-change-in-china/>

⁴Voir le site de l'entreprise chinoise IR Modules : <https://www.irmodules.com/about/>

⁵Audrey Fritz, « China's Evolving Conception of Civil-Military Collaboration », CSIS, 2 août 2019, <https://www.csis.org/blogs/trustee-china-hand/chinas-evolving-conception-civil-military-collaboration>

⁶Rocket industrial park put into operation in Wuhan, China Daily, 26 novembre 2021, <https://global.chinadaily.com.cn/a/202111/26/WS61a035ffa310cdd39bc77a75.html>

Agir ensemble, c'est possible

Arrêter les guerres, c'est d'abord arrêter de les préparer.

Si la filière drone s'est considérablement développée ces dernières années en Nouvelle-Aquitaine, elle suscite toujours un regard fasciné, rarement critique. Les spectacles de drones encouragés par les collectivités locales ne sont-ils pas monnaie courante quand bien même ces appareils tuent massivement en Ukraine ? Or ces usages « ludiques » sont complètement mêlés aux développements militaires, les uns irriguant les autres, d'où l'importance du débat éclairé : quel est notre impact sur les guerres et répressions qui assaillent le monde ? Des technologies Milton, fabriquées en Gironde, sont utilisées au Tchad ou en Mauritanie où de graves violations des droits humains sont commises.

Le financement des entreprises prend des voies détournées

Cette filière n'aurait pas pu prendre une telle ampleur sans le soutien de la Région qui a largement appuyé les clusters et les centres de formation nécessaires au développement des compétences et échanges entre les acteurs industriels. Un soutien au militaire qui se cache parfois abusivement derrière d'autres lignes de financement comme le soutien à l'événementiel... Comment croire que la société Dronisos, citée comme partenaire de Naval Group dans la convention *ad hoc* et largement financée en 2026, ne réalise que des « shows » spectaculaires ? Le soutien au militaire se perd dans le millefeuille des aides et des dossiers excessivement fractionnés, morcelés, ce qui empêche de poser un regard d'ensemble pour mieux discerner les choix politiques et de responsabiliser ensuite les différents acteurs de la filière, de l'ouvrier fraiseur au chef d'entreprise.

Selon la convention de 2026 entre Naval Group et la Région, il est mentionné l'absence d'engagement financier direct de la seconde « conformément au moratoire concernant les aides aux grands groupes industriels ». En regardant un peu plus attentivement la documentation régionale, on découvre pourtant qu'une subvention a été accordée en 2025 au Campus des métiers de la mer (59 588 € en 2025), un organisme qui a été en grande partie impulsé par l'entreprise. Pourquoi cette ligne budgétaire n'est-elle pas mentionnée dans la convention ? Le financement des entreprises prend donc réellement une voie détournée... Les subventions à l'Aérocampus, situé près de Bordeaux, soulèvent des questions similaires dans la mesure où les entreprises aéronautiques y envoient leurs salariés en formation. Et ce d'autant

plus que les « grands donneurs d'ordre » en matière de défense (Dassault, Safran, Thales, Naval Group), qui bénéficient de cette aide déguisée, sont déjà largement subventionnés par l'État à travers les commandes publiques, les investissements en recherche et développement (R&D), la participation de ce dernier au capital...

Ce soutien multiforme dévoile un tableau plus large : celui d'une région arrimée aux intérêts de l'État et de l'industrie de l'armement au point de dévoyer ses propres compétences. Elle n'offre pas un simple soutien à la filière économique régionale : elle la redirige dans le sens voulu par l'État : plus d'investissement dans l'armement. Elle ne recherche pas seulement à aligner l'offre de formation sur le marché de l'emploi : elle sélectionne avec l'État les futurs champs de recherche dans le développement de l'armement, quitte à convertir des savoir-faire « civils » vers le militaire. Elle n'utilise pas les financements pour pousser les entreprises vers le « mieux-disant social » et les reconversions, mais accompagne les stratégies de court terme des entreprises : course à l'export, logiques de financiarisation (« le doublement régional » des aides aux grandes entreprises). Sans jamais à avoir à répondre de ses actes ! Seul l'État définit la politique militaire et est en charge du contrôle de l'exportation des biens militaires et à double usage.

Derrière la neutralité technocratique se cachent de vrais choix politiques

Derrière la neutralité technocratique se cachent de vrais choix politiques : celui de miser sur le développement et l'expansion économique à tout prix, en se fichant bien des répercussions en dehors de la Nouvelle-Aquitaine, et plus encore de la France : en Égypte (la vente de Rafale par Dassault), en Ukraine (les activités de Safran Aircraft Engines (33) dont les pièces continueraient à atteindre la Russie malgré l'embargo¹), ou dans les écosystèmes du monde entier. Plutôt que d'affronter cette réalité en face et de voir comment on peut en sortir progressivement, la stratégie des groupes politiques au conseil régional consiste plutôt à s'enfoncer la tête dans le sable, en espérant secrètement que personne ne daignera faire le lien entre les tombereaux d'aides accordées et la poursuite des guerres qui assaillent le monde.

¹<https://www.mediacytes.fr/enquete/toulouse/2024/10/14/des-pieces-davion-airbus-et-safran-vendues-a-la-russie-malgre-lembargo-europeen/>

S'il n'y a pas beaucoup de débats parmi les élus sur le rôle et la place de l'industrie de l'armement, il n'y en a pas vraiment au niveau de la société non plus. C'est précisément l'objectif de ce travail : générer des discussions à partir des faits, sur la réalité de la production locale, son empreinte sur les régimes répressifs et les conflits, pour amorcer une véritable « prise de conscience » à l'échelle locale.

Chacun, chacune, nous avons un rôle à jouer

Et c'est là où vous lectrices et lecteurs avez un rôle à jouer ! Ce travail a été mené dans le cadre du réseau de surveillance des entreprises d'armement, par des citoyens membres d'un groupe d'enquête bordelais que l'Observatoire a formés en décembre 2023. Après avoir achevé ce travail, la plupart des auteurs ont souhaité, pour des raisons diverses, passer la main. Nous recherchons donc de nouvelles âmes motivées pour exploiter les enseignements de ce dossier et d'une certaine façon « donner vie » à cette recherche. La moitié du travail est faite, reste à se saisir des faits, ouvrir le débat, animer un groupe et prendre position dans l'espace public.

Il est, par exemple, possible de :

- demander aux conseillers régionaux la traçabilité des financements et un audit sur l'empreinte de la région Nouvelle-Aquitaine dans les répressions et conflits internationaux en vous appuyant sur les différentes données et enseignements du dossier ;

- interpellier, par courrier ou distribution de tracts, les salariés des entreprises concernées et d'engager le débat sur ce qu'ils produisent, à qui cela est vendu et pour quel usage. Pour cela, vous pouvez consulter la page du réseau d'échange syndicat-citoyen que l'Observatoire des armements mettra en ligne au mois de novembre 2026 dont le but est de rendre visible les questionnements des salariés des entreprises et de favoriser les échanges ;

- organiser un débat public pour partager les résultats de cette recherche afin d'encourager d'autres citoyens, militants à vous rejoindre dans cette mission. Les lieux possibles : ciné-café, MJC, université et plus particulièrement les « espaces » où l'on croise un public varié, pas nécessairement déjà convaincu par les idées pacifistes, antimilitaristes, non-violentes... Vous pouvez associer au débat un autre collectif ou groupe local dont la cause est proche (ou non...) afin de toucher un public plus large et mutualiser les efforts (collectif de défense de l'écologie, association antinucléaire, groupe local d'Amnesty International ou de la Ligue des droits de l'homme, Technopolice, etc.) ;

- et enfin, parallèlement à ces initiatives, la recherche peut être complétée sur d'autres dimensions, telles que les partenariats entre l'indus-

trie d'armement et l'université de Bordeaux, le rôle de la région Nouvelle-Aquitaine dans le développement de l'arsenal nucléaire ou bien les enjeux écologiques liés au démantèlement des navires sur la base navale près de Bordeaux...

On peut avoir l'impression que ces actions sont des gouttes d'eau dans le climat militariste ambiant. Pourtant, c'est en s'inscrivant dans la durée, en se fixant un objectif précis — cerner ce que fait une entreprise, sensibiliser les habitants à ce qui est produit « à côté de chez eux », plaider pour la transparence des aides régionales au secteur de l'armement — que l'on parvient à avancer. Les recherches menées à Grenoble et Lyon sur l'implication du complexe militaro-scientifique dans la guerre en Ukraine ont, par exemple, incité la presse (comme France 2) à s'emparer du sujet. Une campagne d'affichage dans les rues de Lyon a conduit un responsable de société militaire privée (Corpguard) à venir s'expliquer devant les militants. Enfin, ce travail a incité quelques interlocuteurs issus de l'électronique militaire, notamment des syndiqués de CGT STMicroelectronics, la fédération CGT métallurgie (sous-secteur électronique), une partie de la CGT Thales, à s'interroger sur leur rôle dans le climat actuel de militarisation et à ouvrir leurs instances à des discussions ponctuelles avec la société civile. Un travail qui peut être prolongé avec les membres d'autres syndicats si des pistes vous viennent à l'esprit.

Ce sont de petites avancées, mais elles permettent de faire naître le doute sur le sujet, construire un savoir indépendant partagé et partageable. Une sorte de remède à la fuite en avant guerrière permettant de tracer avec d'autres acteurs (élus, militants, salariés, syndiqués), des constats concrets et des pistes de changement.

Observatoire des armements est le seul centre d'expertise et de documentation indépendant dans le domaine de la défense et de la sécurité en France.

Faites un don

Notre autonomie financière nous permet d'œuvrer dans le long terme et de préserver un discours libre. Tout don est bienvenu. Vous pouvez soutenir les activités de l'Observatoire en faisant des dons réguliers, un don ponctuel, en vous abonnant à la Revue Damoclès (4 numéros / an) ou en commandant de la documentation à l'aide du formulaire de soutien ci-contre.

MES INFORMATIONS

Veuillez nous informer de vos changements d'adresse postale et de courriel, merci.

Ce bulletin est à envoyer :

Observatoire des armements / CDRPC
187, montée de Choulans, 69005 Lyon

Les données personnelles collectées sur ce formulaire sont traitées par l'Observatoire des armements, afin de vous envoyer nos propositions d'engagement, qu'elles soient pour des nouvelles publications pour des appels aux dons ou pour des manifestations. Les coordonnées ne sont pas échangées avec d'autres structures commerciales, associatives ou publiques. Conformément au Règlement européen général sur la protection des données du 27 mai 2016 et à la loi Informatique et Liberté modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition au traitement des données vous concernant, ainsi qu'un droit à la portabilité.

Coordonnées bancaires de l'association

La Banque postale, Centre de Lyon, compte n° 03305965038

IBAN : FR71 2004 1010 0703 3059 6503 853

BIC : PSSTFRPP33

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP :
Commune :
Tél :
E-mail :

☐ Je souhaite recevoir les informations de l'Observatoire par mail ou par la poste

EN FAISANT DES DONS RÉGULIERS

OUI, j'adhère aux actions de l'Observatoire et je le soutiens mensuellement à hauteur de :

☐ 8 € ☐ 10 €
☐ 15 € ☐ 40 €
☐ 60 € ☐ €
(autre montant)

Flasher ce QR-Code pour mettre en place des dons récurrents par carte de crédit



Je fais mes dons par :

- ☐ Virement automatique (voir l'IBAN en haut à droite de ce document)
☐ Prélèvement automatique (veuillez remplir et signer l'autorisation de prélèvement SEPA)

66% de mes dons sont déductibles de mes impôts sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable. Nous vous enverrons un reçu fiscal.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT SEPA

IDENTIFICATION

N° national d'émetteur : FR43ZZZ473566

Nom et adresse du créancier : Observatoire des armements / CDRPC
187, montée de Choulans 69005 LYON (Association loi 1901 à but non lucratif)

MES COORDONNÉES BANCAIRES (Compte à débiter)

IBAN

.....

BIC

Fait à : Date :

Signature (obligatoire)

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB)

EN FAISANT UN DON

OUI, j'adhère aux actions de l'Observatoire et je fais un don de :

☐ 30 € ☐ 50 €
☐ 100 € ☐ 200 €
☐ 300 € ☐ €
(autre montant)

Flasher ce QR-Code pour faire un don ponctuel par carte de crédit



Je souhaite devenir « Ami-e de l'Observatoire des armements » (Ce montant d'adhésion est fixé par le Conseil d'administration).

☐ 15 €

66% de mes dons et adhésion sont déductibles de mes impôts sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable. Nous vous enverrons un reçu fiscal.

Je commande de la documentation pour m'informer et diffuser.

Les frais de port sont compris dans le prix indiqué.

	quantité	prix
• Revue Damoclès / 4 numéros / Abonnement		16 €
• Revue Damoclès par numéro n°.....		10 €
• Les Notes de l'Observatoire par numéro n°.....		10 €
• La filière drone en Nouvelle-Aquitaine (2026)		10 €
• Le complexe militaire-industriel et scientifique du bassin grenoblois (2026)		10 €
• Les rétrofacteurs à la guerre d'invasion en Ukraine (2025)		30 €
• Guerre en Ukraine et le détournement d'embargo sur la Russie (2023)		10 €
• La guerre se fabrique près de chez nous #1 (2022)		10 €
• Une union militarisée : comprendre et affronter la militarisation de l'UE (2021)		10 €
• Déchets nucléaires militaires (2021)		10 €
• Le contrôle parlementaire des exportations d'armes (2021)		10 €
• TOTAL au Yémen (2019)		10 €
• Résister à la militarisation (2018)		25 €
• La coopération militaire et sécuritaire France-Israël (2017)		10 €

Je fais au total un règlement de €

- ☐ Chèque bancaire à l'ordre d'Observatoire des armements ☐ En espèces
☐ Virement (voir l'IBAN en haut à droite de ce document)

La filière drone en Nouvelle-Aquitaine, *une région arrimée à l'industrie de l'armement*

La filière drone s'est considérablement développée ces dernières années en Nouvelle Aquitaine. Elle suscite toujours un regard fasciné, rarement critique. Les spectacles de drones encouragés par les collectivités locales ne sont-ils pas monnaie courante quand bien même ces appareils tuent massivement en Ukraine, sont utilisés au Tchad, en Mauritanie où de graves violations des droits humains sont commises ?

Ces usages « ludiques » sont complètement mêlés aux développements militaires, les uns irriguant les autres, d'où l'importance de cette recherche réalisée dans le cadre du Réseau de surveillance des entreprises d'armement mis en place par l'Observatoire des armements en 2022, pour éclairer le débat : quel est notre impact sur les guerres et répressions qui assaillent le monde ?

La filière des drones n'aurait pas pu prendre une telle ampleur sans le soutien de la Région qui a multiplié les dispositifs de soutien. Elle joue un rôle moteur dans l'accompagnement des entreprises. Mais son rôle ne se cantonne pas à la distribution d'aides financières : elle définit des champs de développement militaire (matériaux, énergie et stockage, photonique/électronique, systèmes autonomes et complexes et interactions homme/système, technologies autour du soldat augmenté et réparé, ou encore maintien en condition opérationnelle, MCO/MRO), pousse les PME à intégrer de nouvelles problématiques comme la cybersécurité...

Mais est-ce vraiment dans ses attributions et son rôle de définir les orientations de la filière militaire ? Est-ce son rôle de contribuer à la conversion de technologies civiles vers le militaire et donc de renforcer une dynamique de « militarisation » de la production et de l'emploi ? Quelle est la finalité des programmes d'équipements militaire et à double usage financés ? À qui sont-ils exportés ? Et pour quel usage ? À quel moment abandonne-t-elle son rôle d'animation de la vie économique locale pour devenir un supplétif des fonctions régaliennes ?

L'étude offre un panorama des principales entreprises impliquées dans la filière et bénéficiant du soutien de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle contient différentes pistes d'initiatives pour que chacun-e d'entre nous, habitant-es, citoyen·nes, élu·es, journalistes, membres d'associations puisse agir pour le désarmement.



Les Notes de l'Observatoire - N° 10 - Octobre 2026 - 5€

Adresse : 187, montée de Choulans 69005 Lyon

Téléphone : +33 04 78 36 93 03

Courriel électronique : relais@obsarm.info

Site internet : <https://www.obsarm.info>